

La gazette des délégués CFDT Carrefour



<http://www.cfdt-carrefour.com>: E.mail: cfdt.carrefour@online.fr



**284 délégués
CFDT Ser-
vices**

P. 09



**1000 délégués
CFDT et
Carrefour**

P. 03



**Actualités
syndicales
et sociales**

P. 12

▼ Ouverture

Sommaire et indices **page 02**

▼ Restructurations

100 délégués CFDT **page 03**

Carrefour: gouvernance **page 05**

▼ Fédération des services

Le syndicalisme à un tournant **page 09**

▼ Smic et Forfait pause

Devant les tribunaux **page 10**

Dernier délai **page 11**

▼ Dans les coulisses

Actualités syndicales et sociales **page 12**

Agents de sécurité **page 13**

Bilan 2009 **page 15**

Mutuelle et prévoyance

Le plafond mensuel de la sécurité sociale qui sert de référence à de nombreux calculs dont les remboursements de l'Apgis est majoré de 0,90 % et est ainsi porté par arrêté de 2 859 € à 2 885 € pour les rémunérations ou gains versés du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Plafond annuel de 34 620 €

Pour les salariés qui seront présents pendant toute l'année 2010, le plafond annuel, qui servira pour la régularisation annuelle des cotisations de sécurité sociale, s'établit à 34 620 €.

Que Choisir dénonce les marges des hypermarchés



Sommaire



Cabine d'essayage



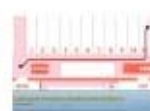
Balance intelligente



Mobile shopping



Poignées pour chariot



Plan interactif



Self-service

Visite dans le supermarché du futur

Les nouvelles technologies vont bouleverser la façon de faire ses courses. Un site liste les nouveautés et nous vous conseillons d'y rendre une petite visite.

Dans un futur proche, il sera possible de programmer sa liste de courses, de recevoir des promotions personnalisées, de trouver facilement son chemin dans les rayons et pourquoi pas de visualiser l'effet du maquillage sur son visage sans l'essayer. Voici quelques nouveautés et inventions, pour la plupart déjà expérimentées voire adoptées, que vous pourriez trouver demain dans votre grande surface.

http://www.journaldunet.com/economie/distribution/selection/le-supermarche-du-futur/visite-dans-le-supermarche-du-futur.shtml?f_id_newsletter=2081



Brumisateur



Chariot recyclé



Payer sans décharger



Paiement biométrique



Assistant maquillage



Carte sans contact



Caisse réversible

RESTRUCTURATIONS

1000 délégués syndicaux centraux face à la crise



1000 délégués face à la crise

L'action des DSC mise à l'honneur.



La Confédération organisait, le 4 décembre, un rassemblement de 1 000 délégués syndicaux centraux à Paris pour mettre en lumière leur action face à la crise et les résultats concrets qu'ils obtiennent pour les salariés.

La Fédération des Services était représentée massivement avec 260 délégués présents (26% des présents). Les militants des grandes enseignes du commerce - comme Auchan, Casino, La Redoute, Feu vert... étaient venus nombreux aux Docks de Paris où se tenait le rassemblement.

La CFDT Carrefour était représenté par une dizaine de délégué syndicaux nationaux: Serge Corfa, Michel Gay, Sandrine Viaud pour les hypers, Thierry Duchez pour les supers, Christophe Guérard pour la logistique...

La crise est loin d'être terminée.

Et ce ne sont pas les délégués syndicaux centraux (DSC) qui diront le contraire, eux qui sont en première ligne dans les entreprises pour tenter d'éviter ou de limiter les licenciements, négocier des plans de reconversion et de formation, répondre aux inquiétudes et aux demandes des salariés. Ils sont confrontés aux situations les plus complexes tant les enjeux sont importants.



François Chérèque répond aux questions

La Confédération a donc décidé de les réunir, afin de donner de la visibilité à leur action au jour le jour sur le terrain au plus près de salariés.

Jean-Michel Drou, secrétaire confédéral responsable du service Vie au travail explique que « *nos délégués sont confrontés à des situations difficiles et complexes, mais quotidiennement, ils montrent leur capacité à faire face. Ils sont en première ligne comme force de propositions et d'action aux côtés des salariés, leur capacité de négociation permettant d'obtenir des résultats concrets et aussi de construire l'avenir* ».

Rendre visible l'action des militants

Cette journée, insiste Jean-Michel Drou, prend place dans la stratégie globale développée par la CFDT depuis la rentrée : après être allée à la rencontre des salariés lors de l'opération « trois jours » en septembre, et après avoir échangé avec un grand nombre de militants, la Confédération met ainsi l'accent sur un rouage aussi indispensable que méconnu du grand public, de l'action syndicale.

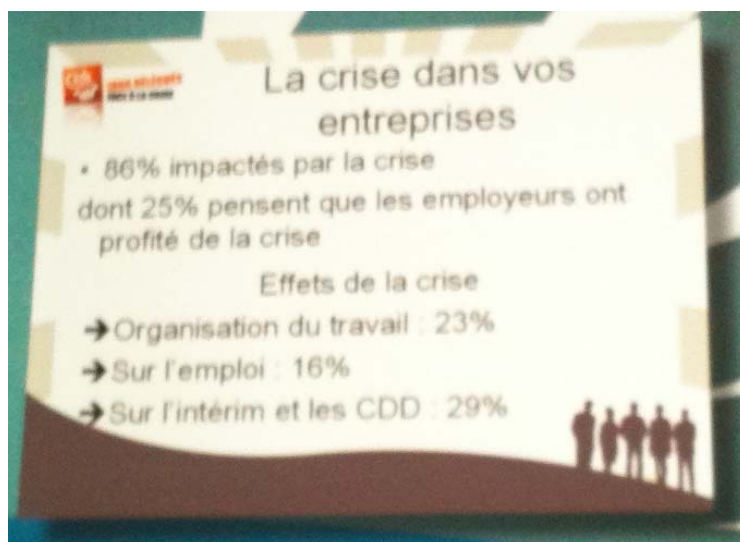
En effet, loin des manifestations et des négociations nationales, les exemples d'action des DCS ne manquent pas : dans telle entreprise, c'est une section syndicale qui va proposer et obtenir une autre stratégie économique, dans telle autre, la CFDT va négocier un accord de chômage partiel intéressant.

À tel endroit, la section CFDT négocie un accord sur la formation des salariés pour éviter les licenciements...

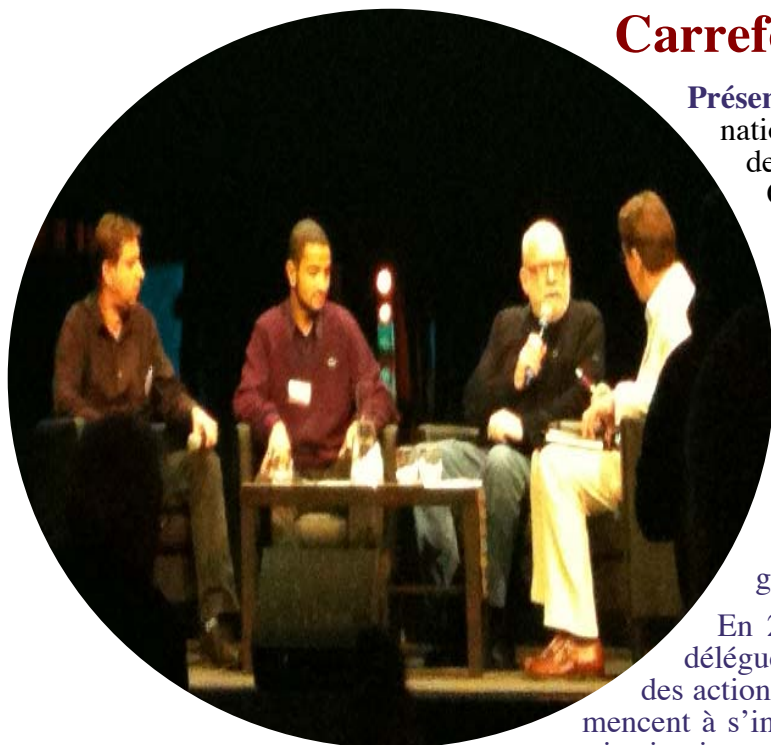
Pour autant, il est bien rare que ces actions fassent la une des journaux, alors même qu'elles apportent les réponses concrètes aux salariés touchés par la crise.

Ce grand rassemblement doit donc contribuer à donner davantage de visibilité à l'action des militants de la CFDT dans les entreprises pour rappeler que « partout où elles sont présentes, les équipes CFDT prennent leurs responsabilités et font face aux situations les plus difficiles et obtiennent des résultats. »

Pour illustrer ces exemples concrets la Confédération a invité un militant CFDT Carrefour à venir partager son expérience sur un des thèmes des tables rondes organisées avec le journaliste Philippe Côme.



Carrefour: Gouvernance et crise



Présentation de l'intervenant : Serge Corfa est délégué national hypermarché et coordonne les sections CFDT depuis 1974 (embauché et syndiqué en 1973). Coordonne les actions avec la fédération. Il représente la CFDT au comité directeur du CICE (Comité européen) instance qui rencontre la direction groupe plusieurs fois dans l'année.

Introduction par Philippe Côme, journaliste : Dans les années 2000 la CFDT est le seul syndicat à demander la distribution gratuite aux salariés et dans la foulée vous négociez une participation groupe. Ceci a le mérite de modifier la donne et de mettre les syndicats dans le jeu de la gouvernance d'entreprise.

En 2004 vous franchissez une étape en appelant les délégués et salariés à participer à l'assemblée générale des actionnaires Carrefour. A partir de là les militants commencent à s'intéresser sérieusement à la question et votre communication interne vous permet de sensibiliser les salariés de l'entreprise. Progressivement les instances dirigeantes comprennent qu'elles doivent répondre aux questions des salariés.

Serge Corfa: Il faut se placer dans le contexte. Nous sommes dans la grande distribution pas dans un groupes du style Renault. Bas salaire, temps partiels forte proportion de femme, horaire atypique, relation avec la clientèle, rapport de force ...

Carrefour existe depuis 1959 aujourd'hui 500 000 salariés dans le monde, 15 500 magasins, 7ème employeur mondial 140 000 salariés en France. Tout le monde connaît ces salariés en contact avec la clientèle.

La CFDT est présente chez Carrefour depuis 1969 avec près de 6000 adhérents. 2ème organisation syndicale mais première dans l'activité du dialogue social et dans les actions juridiques ou grève (l'un ne va pas sans l'autre).

La CFDT est présente dans beaucoup de filiales (48 en France occupent des salariés) Notre force est la coordination de nos activités bien que nous soyons dans des branches, métiers et accord d'entreprise différents (Fédération des services (commerce, entrepôt, servi-

Table ronde: "Plus jamais ça"

A travers trois tables rondes les délégués syndicaux des entreprises sont venues partager leurs expériences.

Après des interventions sur "Quand la crise nous tombe dessus" et "répondre à la machine à exclure" Cette troisième et dernière table ronde sous le titre "Plus jamais ça" est consacrée à trois sujets:

- Une nouvelle production pour sauver l'entreprise – HEULIEZ (Poitou Charente –FGMM) – Emile BREGEON délégué du personnel et délégué syndical

- Le Ferroutage solution d'avenir – LORH (ALSACE-FGMM) – Nasri BOUAZZA délégué syndical, délégué du personnel

- Gouvernance des grandes entreprises – Carrefour – Serge Corfa, Délégué national hypermarchés, RS au Comité de groupe et membre du comité directeur du CICE (Comité européen)



Michel Gay
(DSC Continent 2001),

Sandrine Viaud
(DSC Carrefour Hypers),

ces financier, assurance, agence de voyage...), UIMM (station services), Agro alimentaire (vins).

A nous seule une mini confédération !

Philippe Côme: Qu'est ce qui change à partir du moment où les salariés actionnaires participent à l'assemblée générale des actionnaires ?

Serge Corfa: En 2004 nous franchissons une étape, en appelant les délégués et salariés à participer à l'assemblée générale des actionnaires Carrefour. Une première, jamais un syndicat n'avait investi ce temple. Se plaçant comme "salarié actionnaire" et non comme manifestant. Depuis cette date chaque année nous sommes au rendez-vous un peu plus nombreux à chaque fois. La direction est attentive à l'image de l'entreprise face à ces petits actionnaires (70% du capital). Notre présence n'est pas sans influence sur le discours et est très surveillée.

Nous mettons le projecteur sur les modes de gouvernance qui se suc-

cède (conseil administration, conseil de surveillance, directoire) les actionnaires importants et les administrateurs. On décrypte et popularise les dossiers remis aux actionnaires.

Nous sommes le seul syndicat présent (le président FO du conseil de surveillance de l'Epargne salariale y participe depuis 2008, enfin nos voix servent à quelque chose (2% du capital)

Nous prenons la parole ou distribuons des tracts selon les sujets. Une expérience enrichissante car les petits actionnaires présents posent parfois les mêmes questions que nous comme le traitement du développement durable par l'entreprise. Nous ne cherchons pas à opposer mais à montrer les intérêts convergeant.

Daniel Bernard avec sa retraite chapeau fut notre meilleur allié (involontaire) dans l'action que nous avons entreprise en 2005 sur la disparition programmée de l'intéressement et autres demandes. A remarquer qu'il n'aura pas eu de chance (!), le tribunal vient de lui

supprimer cette retraite !

Au passage on parle des émoluments que se servent nos dirigeants. Ainsi en 2007 on annonce le bonus des dirigeants en augmentation de 27% alors que l'intéressement des salariés est à 0 vu la baisse du chiffre d'affaire

Le dialogue des DRH à se serrer la ceinture vue la crise (déjà!) ne passe plus.

Un actionnariat qui se modifie

Depuis 2008 l'actionnariat de l'entreprise a fortement évolué, les fondateurs ont disparu et ont laissé place à des "financiers" venus non pas gérer l'entreprise mais y faire un coup financier.

Colony Capital un groupe financier allié avec Bernard Arnaud ont flairé la bonne affaire et ont investi 10% du capital avec l'idée de faire leurs emplettes dans l'immobilier du groupe et repartir avec une bonne plus value. Manque de chance le marché immobilier est en crise et ils ont dû se préparer à un séjour plus long et prendre le pouvoir dans l'entreprise .

A ce jour ces financiers, avec 11% du capital, tiennent les rênes de l'entreprise avec une seule idée en tête récupérer leur mise à défaut de faire une plus value. Ce ne sont plus des patrons entrepreneurs que nous avons face à nous.

Par le biais des instances nous posons tout haut les questions que certains ne peuvent poser.

Le Président du directoire juge donc important de rencontrer une délégation CFDT pour rassurer sur ses intentions et faire passer des messages. Nous les nôtres.



Dans le même temps tombe la crise avec un grand C mais aussi la crise du modèle hypermarchés face à la concurrence des autres modèles de consommations et l'évolution de la demande des consommateurs.

A ceci s'ajoute la pression des actionnaires de faire des économies et se verser des dividendes confortables.

Qui fait le plus de mal ?

Et c'est la valse des dirigeants qui conviendront à la politique du nouvel actionnaire.

Prévenir la crise

En 2005 Carrefour fut une des premières entreprise à signer un accord de GPEC et un accord de méthode.

Accords signés au niveau du groupe pour permettre une vision globale et au plus proche des décisionnels. La CFDT fut le noyau de cette négociation et l'accord a été renouvelé en 2009.

Mais nous avons beaucoup de difficultés à le gérer et à obliger l'entreprise à une véritable gestion prévisionnelle. Faute de politique claire (voir gouvernance) et de transparence.

La gestion prévisionnelle ne peut reposer que sur une vision à moyen terme des décisions d'évolution de l'entreprise, hors cette vision est pour l'entreprise "secret défense" car elle nuirait à son action si la concurrence était informée (comprendre par les délégués). Faux débat puisqu'actuellement ce sont les actionnaires qui diffusent dans la presse les rumeurs. Hors sans cette vision d'objectif il est difficile de gérer prévisionnellement.

L'appel possible des experts est compliqué par la taille du groupe et ses multiples sociétés en France et à l'étranger. C'est un monstre

difficile à cerner vu les implications sur les filiales ou BU elles mêmes traversées par des structures internes (exemple la supply chain c'était 3 sociétés).

Le syndicat majoritaire, allié de la direction, a bien un expert dans un grand nombre de filiales qui donnerait une visions plus globale mais il ne sert à rien vu le positionnement de ce syndicat.

Bref on tâtonne mais on avance. Dernier accord en date dans les hypermarchés une commission emploi doté de moyen commun aux 7 sociétés hypermarchés. But avoir une vision globale.

Les magasins sont confrontés à diverses actions de l'employeur, décisions de faire 500 millions d'économies, modification des modes de travail, restructurations de nombreuses filiales, nouvelles technologies dont les automates et internet et surtout incertitudes sur les politiques de l'entreprise.

Les salariés visent les responsables

L'identification par les salariés des actionnaires et le DG (en 2002 lors d'un stage de 200 délégués CFDT peu était en possibilité de donner le nom du PDG ou du DG des hypermarchés) se traduit par des demandes croissantes d'explications au directeur géné-

ral du groupe (patron de 500 000 salariés dans le monde) par les employés eux même.

Pour la première fois de l'histoire de l'entreprise les élus CFDT du CE de Mérignac (Bordeaux) apprenant son passage dans leur magasin ont souhaité, au lieu de faire une manifestation, rencontrer le D.G. afin de lui faire part des inquiétudes des salariés et des clients.

Au final refus, dans les formes, du DG de nous recevoir, changement de lieu de la visite et comme on est collant accueil de 2 délégués pour prendre leurs doléances.

Il est effectivement inhabituel que des élus demandent au PDG de venir expliquer sa politique et que cette demande émane d'un CE. Rencontrer le personnel ne fait pas partie de la visite du PDG ni d'ailleurs des DG quand ils viennent dans un magasin.

Les batailles pour l'emploi se jouent aussi dans la communication en prenant des sentiers où on ne nous attend pas..

Philippe Côme: Avec la crise l'emploi devient la priorité des salariés : comment intervenez vous dans la gouvernance de l'entreprise sur ce sujet et quels leviers pouvez vous actionner ?

Serge Corfa: Carrefour supprime





de nombreux postes et pour la première fois de son histoire et n'est plus créateur d'emploi. En 3 ans les effectifs France ont baissé de près de 8000 salariés. Dans les hypers 3000 personnes en moins en un an.

A l'échelle de l'entreprise c'est une goutte d'eau et nous avons beaucoup de problèmes pour visualiser la réelle diminution de l'effectif vu la fluctuation de l'emploi. Entre juillet et août l'effectif baisse naturellement de 2600 personnes !

Nous devons actuellement, rien que sur les hypermarchés, suivre des dizaines de restructurations, de nouvelles méthodes de travail, l'arrivée en force de l'automatisation et le tout démultiplié sur près de 200 établissements.

Ce n'est pas une entreprise qu'on ferme mais quelques emplois par ci et là.

Mais chez Carrefour 5 emplois supprimés dans un magasin c'est 1000 emplois en moins en France.

Aucun secours des médias n'est à attendre pour médiatiser ces réductions d'effectifs. L'entreprise

communique sur les embauches. En effet le turn over important génère 30 000 embauches par an. Résultat aucun article dans la presse car il n'y a pas de plan de licenciement massif. Pourtant ces départs existent; les conséquences sur les conditions de travail sont de plus en plus importantes et le stress est bien présent.

Nous interpellons la direction sur ce point en essayant de trouver en face de nous non pas que les spécialistes (DRH) mais aussi les décisionnaires.

L'Europe 296 000 salariés

Tous les pays Carrefour sont en crise en Europe (8000 emplois en moins en un an) et au dernier CICE (Comité européen) toutes les délégations sont montées au créneau face au DG du groupe qui depuis quelques années intervient devant les délégués et répond aux questions.

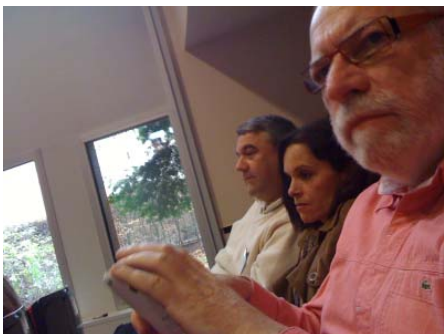
Philippe Côme: En matière de développement durable, avez vous engagé une réflexion avec la direction ?

Serge Corfa: On en est au balbutiement mais nous commençons à nous faire reconnaître comme interlocuteur sur ce sujet avec l'aide de l'Ethique sur l'Étiquette avec

qui nous travaillons particulièrement pour la reconnaissance des travailleurs et de véritables audits. Un comité existe au niveau de l'Europe auquel nous participons.

Dans cette période de crise nous ne devons pas oublier que dans de nombreux pays les salariés souffrent aussi de la crise et sans un système de protection sociale qui ici amortit cette crise.





Le syndicalisme à un tournant... oser le changement!

La veille du rassemblement confédéral la fédération des services a rassemblé 284 délégués nationaux avec trois objectifs

- Montrer une Fédération des services totalement mobilisée avec ses mandats d'entreprise.
- Parler de nos pratiques et de nos savoirs.
- Ecouter Marcel Grignard secrétaire confédéral sur « oser le changement »

La CFDT Carrefour était représenté par une dizaine de délégués syndicaux nationaux: Serge Corfa, Michel Gay, Sandrine Viaud, Thierry Babot, Annie Verne pour les hypermarchés, Sophie Jacobik, Thierry Duchez pour les supermarchés, Alexandre Torgomina pour Dia, Christophe Guérard pour la logistique...

Aline Levron secrétaire nationale fédérale et ancienne déléguée nationale Carrefour animait un des premiers ateliers "Appuyer les équipes syndicales". Sophie Jacobik déléguée nationale Champion intervenait sur le thème "Consolider la CFDT".

Le rapport "Le syndicalisme à un tournant... oser le changement !" a été adopté à l'unanimité par le Bureau national lors de sa session des 19 et 20 mai 2009.

La CFDT, ce sont avant tout des hommes et des femmes qui font le choix de se regrouper, de s'organiser collectivement au service des salariés, pour améliorer les garanties dont ils bénéficient, construire avec eux les solutions aux problèmes qu'ils rencontrent dans les entreprises, les professions, les administrations. Des hommes et des femmes qui, dans l'action, sont porteurs de valeurs communes.

Tout au long de son histoire, la CFDT a fait en sorte de remplir cette mission en analysant les évolutions du travail et, plus globalement, de la société, afin d'anticiper les changements, d'en comprendre le sens et ainsi peser sur eux plutôt que les subir.

Dans un monde aujourd'hui en plein bouleversement et alors que la réforme de la représentativité – que la CFDT a voulue – doit conduire à resserrer les liens entre les salariés et leurs délégués, et à développer très largement le nombre de salariés pouvant bénéficier de la négociation et de ses résultats, il est impératif que la CFDT recherche les pratiques les plus adaptées en n'hésitant pas à se remettre en question.

Le rapport "Le syndicalisme à un tournant... oser le changement !" poursuit cet objectif. Il ne s'agit pas aujourd'hui de décider mais de mettre toute la CFDT en mouvement à partir d'un regard lucide sur la réalité. Le rapport, adopté par le Bureau national, puis débattu en Conseil national, doit maintenant devenir celui de tous les militants CFDT et être au cœur des débats préparatoires à notre prochain congrès.

*Plus loin ensemble
pour que chacun gagne !*



*Saint Jean de Vegas
Le conseil de
prud'homme donne
raison à la CFDT*

*Une déci-
sion posi-
tive pour les
salariés au
conseil de
Montpel-
lier.*

*Une section
FO décide
enfin d'al-
ler en jus-
tice.*

*Deux bons
augures
pour
la CFDT*

Saint Jean de Vedas

En avant première, le conseil de Prud'homme se prononce sur un dossier smic d'un salarié licencié défendu par la CFDT. Celui-ci avait ajouté à ses demandes le non respect du smic et le nettoyage des tenues de travail. Par jugement du 24 novembre 2009

Carrefour est condamné pour

- licenciement sans cause réelle et sérieuse
- le nettoyage des tenues de travail
- le non respect du SMIC

Le tout pour 12 500€

Une décision de bon augure pour les 41 dossiers que la section présente devant le conseil en janvier 2010.

Reims Tinquieux

Le 3 décembre, huit salariés sont passés en audience de conciliation devant le conseil de Prud'hommes de Reims sur le dossier Smic. Conciliation qui n'a pas abouti...

La date du procès est fixé au 22 avril 2010. D'autres dossiers vont suivre.

Balaruc-le-Vieux

La section... FO attaque le patron en justice !!!!

Une centaine de salariés de Carrefour, à Balaruc-le-Vieux, dans l'Hérault, **ont l'intention** de lancer une procédure judiciaire aux prud'hommes. Ils estiment avoir été payé en dessous du Smic durant 4 ans selon **le représentant FO de l'hypermarché**.

Cette procédure aux prud'hommes concernera en début d'année prochaine la période 2004-2008 au cours de laquelle la société aurait payé ses salariés en dessous du Smic horaire. Ainsi selon le syndicaliste, « en 2005, une employée était payée 22 cents de moins par heure que le barème officiel. Sur les cinq ans cela représente

une perte de près de 600 €. » Si tous les employés concernés portent leur dossier devant la juridiction prud'homale, le préjudice total est évalué à 25 000 €.

Depuis 2009, cette société s'est mise en conformité avec la réglementation.

Pause : Selon la direction, un complément forfaitaire de 5 %, "le forfait pause" était ajouté à la rémunération de base. Ce complément n'était pas conditionné à la prise effective de pauses, ce qui conférait à ce forfait un caractère permanent et fixe permettant de le considérer comme « un complément de salaire au sens de l'article D3231-6 du code du travail. » Et donc de le prendre en compte dans l'application du Smic.

RAPPEL

Les demandes en justice sont prescrites passé le délai de 5 ans.

La prescription en matière de salaire est de 5 ans ce qui signifie que vous ne pouvez solliciter de rappel de salaire au-delà de 5 ans en arrière (article L 3245-1 du Code du travail).

La saisine du conseil de prud'hommes interrompt la prescription (article R 1452-1 du Code du travail).

Prescription (salaires) - Définition

Délai pour demander le paiement d'une somme ayant la nature d'un salaire. La prescription en matière de salaires est de 5 ans. Elle court à compter de la date à laquelle la somme est exigible.

Pour les sommes n'ayant pas la nature de salaire (indemnités de rupture, dommages et intérêts...), la prescription est également de 5 ans.

La prescription est un concept général de droit qui désigne la durée au delà de laquelle une action en justice, civile ou pénale, n'est plus recevable. En conséquence, la prescription est un mode légal d'acquisition ou d'extinction de droits par le simple fait de leur possession pendant une certaine durée. Elle peut porter sur des droits réels ou personnels, mobiliers ou immobiliers.

Le délai court à partir du jour « où le titulaire d'un droit a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer ». La jurisprudence devra préciser la définition « du jour où le titulaire d'un droit [...] aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer ».

Si vous n'avez pas déposé votre dossier au conseil de Prud'homme, chaque mois qui passe vous perdez de l'argent.

CNAS CFDT

Caisse Nationale d'Action Syndicale

Tout adhérent CFDT peut bénéficier des prestations de la CNAS.

La CNAS est un outil que s'est donné la CFDT pour venir en aide à ses adhérents dans le cadre d'une grève, d'un problème juridique ou bien encore en cas d'accident dans l'exercice de ses fonctions syndicales.

Cette caisse est alimentée par une part de la cotisation (soit 8,6%).

La caisse de grève

A partir du 3e jour de grève, la CNAS verse une prestation journalière de 16 € par jour à ses adhérents. La CFDT est la seule organisation syndicale française à disposer d'une caisse de grève.

Le soutien juridique à l'adhérent

Chaque adhérent a droit au soutien juridique pour les procédures et recours concernant le droit du travail, la formation permanente et la protection sociale. Le dossier juridique sera assuré en priorité par un défenseur syndical.

Droit syndical et fonds tactiques

Pour accroître l'efficacité de l'action syndicale, la CNAS assure un soutien aux syndicats engagés dans les actions juridiques pour la défense du droit syndical ou pour des dossiers présentant un intérêt général ou collectif.

La solidarité

La CNAS intervient pour aider les militants CFDT subissant des sanctions du fait de leur activité syndicale.

Les assurances

Les adhérents poursuivis pénalement dans le cadre de leur exercice professionnel peuvent être défendus par le biais d'un contrat d'assurance.

Les militants exerçant leur activité syndicale en dehors de leur entreprise ou administration ne bénéficient pas toujours de la couverture « accident du travail ». Pour pallier cette situation, la CNAS a souscrit un contrat d'assurance couvrant les risques physiques.



*Elections, revendications,
solidarité, responsabilité
sociale, congrès
Une fin d'année chargée*

Pour obtenir des avancées sociales, il faut élire de nombreux délégués CFDT

Elections, ça va fort !

Cherbourg emporte tous les sièges (90% des voix) face à la CFTC implanté par la direction qui n'est plus représentative (16 voix -10% des voix exprimées !!)

Montesson. Il y avait un siège de moins à pouvoir. Bon résultat de la CFDT (44% des voix) qui progresse de 4% et garde son nombre de siège. C'est FO qui perd un siège mais reste majoritaire. Rappelons que Montesson est une des sections les plus anciennes de la CFDT (mis en place en 1970). Gagné c'est bien durer c'est encore mieux.

Saint Brice Il y avait un siège de moins à pouvoir. Mission accomplie pour Annie qui avant de partir en retraite laisse une CFDT seule en lice et qui bien entendu rafle tous les sièges.

Reims Cernay nous perdons la majorité au bénéfice de FO, la CGT n'a pas présenté de candidat. La CFDT fait 32,5% des voix et 12 élus (-7). La section s'est divisée et une élue CFDT + la DS CGT sont passées à FO. La section repart !

Sur 35 résultats connus, où nous sommes présents, la CFDT est 20 fois majoritaires (51,5% des voix), FO 11 fois et CGT 4 fois.

La CFDT progresse de 13 sièges par rapport à 2005

Beaucaire



Les associations se mobilisent à Carrefour

Noël approche, les devantures s'illuminent mais cela ne fait pas oublier aux bénévoles des associations caritatives beaucairoises que certains, qui n'ont rien, souffriront d'autant plus pendant cette période. C'est pourquoi le Secours populaire et la Banque alimentaire sont présents dans la galerie marchande de Carrefour

A l'entrée du magasin, c'est le Père Noël vert qui, avec le soutien actif du comité d'entreprise de l'hypermarché, propose aux clients de donner des jouets neufs ou en bon état.

« Les employés de Carrefour ont été les premiers à répondre à l'appel mais le magasin fournira aussi des jouets », explique Michel Gay, secrétaire du CE.

D'ailleurs, Valérie, l'une des clientes qui, en finissant ses courses, offre son cadeau pour de plus démunis, résume bien l'esprit de cette collecte : « Si j'étais dans la même situation, moi aussi j'aimerais qu'on m'aide. »

La Banque alimentaire, aidée par la Croix-Rouge, note pour sa part un accroissement des demandes dû à une crise qui se ressent de façon plus aiguë que l'année précédente.

Rendez-vous donc, dans la galerie marchande pour donner un sens au mot solidarité.



La responsabilité sociale des entreprises françaises,

En 128 pages, ce hors-série poche (n°41 novembre 2009) passe au crible les pratiques des entreprises du CAC 40 en matière de responsabilité sociale : rapports sociaux et environnementaux, présence dans les paradis fiscaux, rémunération des dirigeants, place des femmes dans les instances de direction, publicité...

Il décrypte également les principaux enjeux sociaux et environnementaux des secteurs d'activité les plus importants : l'automobile et la voiture propre, les énergies renouvelables, la grande distribution et ses fournisseurs, les banques et leur politique de financement, le bâtiment et les économies d'énergie...



Agent de sécurité

Reconnaissance financière des certifications du personnel de sécurité (extrait de la plate forme revendicative CFDT)

Le métier de la sécurité évolue et le personnel de sécurité doit obtenir des certifications et des diplômes pour exercer leurs fonctions.

Dans les boîtes privées de sécurité les SSIAP sont reconnus en tant que telles! Différents niveaux existent dans les métiers de la sécurité et demande ces diplômes : Agent de sécurité (CQP) - Agent de sécurité incendie (SSIAP 1) - Chef d'équipe incendie (SSIAP 2) - Chef de service sécurité incendie (SSIAP 3).

Dans de nombreuses entreprises les SSIAP 2 sont des agents de maîtrise comme à Leclerc Cleunay.

De nombreux agents sécurités Carrefour ont ces diplômes ce que la convention ignore superbement !

De plus ces niveaux rendent pénalement responsables les salariés!

Les agents de sécurité sont mécontents et attendent de l'entreprise une revalorisation urgente de leurs classifications....

Il n'est que temps de se mobiliser pour être entendu.

Rappel des classifications Carrefour filière sécurité

ASSISTANT(E) SECURITE NIVEAU : II

Prévient les risques et veille à la sécurité des personnes et des biens dans l'établissement et ses dépendances :

- _surveille l'établissement et ses dépendances en effectuant des rondes, à l'aide de systèmes techniques de surveillance ou du PC incendie ;
- _s'assure du bon fonctionnement des équipements de sécurité ;
- _accueil, filtre, oriente les personnes internes et externes à l'entreprise ;
- _détecte et appréhende les personnes en infraction ; fait appel aux services compétents ;
- _prévient les risques, signale les anomalies et les dysfonctionnements aux services compétents ;
- _gère les incidents ;
- _assiste le personnel lors des transferts de fonds en interne ;
- _participe au contrôle de la casse, des retours client et des réceptions de marchandises ;
- _trie, contrôle et classe des documents administratifs.

CONSEILLER(E) SECURITE NIVEAU : III

En plus des activités définies au niveau précédent, il assure régulièrement l'ensemble des formations internes liées à la sécurité ou à la prévention des risques pour lesquelles il est habilité :

- _titulaire d'une attestation de formateur, il organise et assure l'ensemble des formations sécurité : cariste, Sauveteur Secouriste du Travail, incendie, hygiène et sécurité, démarque, gestes et postures, nouveaux embauchés, ... ;
- _participe à la mise en place et au suivi des mesures de prévention liées au risque accident du travail
- _assure le suivi de l'application des plans de prévention.



Dimanche

Les accès au parking d'Ikea bloqués

Des représentants des syndicats CFDT, CGT et FO commerces et services ont bloqué les accès au parking du magasin d'ameublement Ikéa à Guipavas.

Ce magasin a décidé d'ouvrir ses portes aujourd'hui et dimanche prochain alors que la négociation menée au sein de Brest Métropole avait abouti à la décision d'une seule ouverture le dimanche 20 décembre.

Le magasin fera-t-il voler en éclat un consensus vieux d'une vingtaine d'années dans l'agglomération brestoise ?

« Ikéa joue « perso », fait le « vilain petit canard », déplore le maire de Guipavas qui est opposé à l'ouverture des commerces le dimanche, « excepté dans un cadre précis, celui du compromis décidé collégialement, tous les ans ».

Nous pourrions ouvrir tous les dimanches si nous voulions" affirme les responsables des deux magasins Ikéa de Brest et Nantes. Ils s'appuient sur une loi du 3 janvier 2008, qui rend possible l'ouverture dominicale des magasins d'ameublement.

Les hypermarchés intéressés

La demande des commerçants du centre intéresse aussi les hypermarchés qui se sont engouffrés dans la brèche: Carrefour, Leclerc de Kergaradec et du centre-ville, Géant... ont participé hier soir à une réunion de concertation.



La CGT en congrès

La CGT, qui tient son 49ème congrès du 7 au 11 décembre à Nantes, est la plus ancienne organisation syndicale de France et la première

d'entre elles, avec 33,8% des voix aux dernières élections prud'homales (2008)

Avec quelque 650.000 adhérents, elle se trouve cependant derrière la CFDT en matière d'effectifs revendiqués (814.000).

Née en 1895, la Confédération générale du travail est restée le seul syndicat français jusqu'en 1919, date de création de la CFTC (qui deviendra la CFDT en 1963).

Depuis la dernière scission, en 1947, qui vit la naissance de FO, la CGT a été dirigée successivement par Benoît Frachon (1948-1967), Georges Séguy (1967-1982), Henri Krasucki (1982-1992) et Louis Viannet (1992-1998).

Elle est dirigée depuis 1999 par Bernard Thibault, ancien leader de la fédération des cheminots, qui briguera la semaine prochaine un quatrième mandat lors du congrès de Nantes.

La CGT est membre de la Confédération syndicale internationale (CSI) et de la Confédération européenne des syndicats (CES).

La CGT comprend environ 22.000 syndicats ou sections de base, regroupés en 33 fédérations professionnelles, dont les plus importantes sont celles des cheminots, de la métallurgie, des mines-énergie, des PTT, de la santé et des transports.

Géographiquement, elle est divisée en 857 unions locales d'une même zone géographique (localité, partie de localité, secteurs, bassin d'emploi, etc), 96 unions départementales, regroupées en 21 comités régionaux interprofessionnels.

Réuni tous les trois ans, le congrès est l'"instance souveraine" de la CGT.

Constitué par les représentants mandatés par les syndiqués dans les syndicats - 1.000 délégués seront présents au congrès de Nantes -, il fixe les orientations de la confédération et élit la Commission exécutive nationale (54 membres).

Le bureau confédéral (12 membres jusqu'alors dont le secrétaire général) est élu, lors du congrès, au sein de la commission exécutive, par le comité confédéral national (CCN, 300 membres). Le CCN, qui réunit les représentants des départements, régions et fédérations, constitue le "parlement" de la CGT.

La CFDT souhaite un bon congrès à nos camarades CGT de Carrefour !

302 Réunions en 2009

Mais que font donc les délégués nationaux CFDT Carrefour ? Petit inventaire à la Prévert

En 2009 les responsables CFDT nationaux Carrefour ont participé à 301 réunions.

166 réunions provoquées par la direction Carrefour dont 12 réunions du CCE Carrefour, 13 réunions de la commission emploi ...

44 réunions provoquées par la direction du groupe dont 10 réunions européenne, 6 réunion du comité emploi et GPEC...

91 réunions ont rassemblés les responsables CFDT Carrefour

Le délégué syndical national a consacré 40% de son mandat aux réunions avec la direction. Il a passé 50 jours au téléphone avec la direction ou les militants !!!

46 jours ont été nécessaire pour écrire les 502 pages de l'Hyper. Il a répondu et écrit 1800 mails et quelques lettres.

1055 articles de presse sur Carrefour ont été lus et archivés

Et la RTT dans tout ça !!!



Saint Pol sur mer

Depuis le début de l'année la CFDT s'est implanté au magasin de Saint Pol sur Mer.

Christelle Rubretch assistante de caisse a

été nommée déléguée syndicale CFDT. A 31 ans elle montre que les jeunes, contrairement à ce qu'il est souvent dit, savent s'investir au service des autres

240 salariés travaillent dans ce magasin ouvert depuis 1976 sur 8600 m2. C'est la deuxième implantation CFDT dans la société Carcoop qui comporte 6 magasins.

Les élections auront lieu en février 2011 en attendant Christelle est seule pour intervenir dans l'intérêt des salariés.



Rencontres régionales

Au mois de novembre, comme ils le font deux fois par an, dans 8 régions plus de 200 élus et délégués CFDT Carrefour se sont rencontrés.

Ils ont échangé sur la situation économique et sociale des magasins et particulièrement les conséquences des annonces faites au comité d'entreprise.

Partout ils constatent une baisse de l'effectif plus ou moins forte et une aggravation des conditions de travail.

Stress, fatigue les salariés sont exaspérés et fatigués face à des clients de plus en plus agressifs. Un nouveau suicide est à déplorer à Ollioules.

Beaucoup trop de courrier à la direction l'alertant sur les problèmes décelés restent sans effet. Pourtant dans l'ensemble les directeurs essaient tant bien que mal, de ne pas aggraver la situation en ajoutant un management Hard. Il reste hélas comme toujours quelques "Père fouettard" qui trouvent face à eux des délégués.

De plus en plus de suppression de poste touchent tous les secteurs et aucune nouvelle création de poste ne permet de trouver un reclassement équivalent.

Tous les délégués pronostiquent pour 2010 une dégradation.

Ce n'est pas la décision de filialiser les services financier qui va

arranger les choses.

Ils se rencontreront de nouveau les 2-3-4 février 2010 à Orléans pour la coordination annuelle des délégués CFDT Carrefour. Plus de 200 militants sont attendus.

Consolider la CFDT

• Gagner partout du droit
syndical

• Pérenniser l'action et
garantir les implantations

• Articuler les réseaux
d'encadrement :
- Intérieur - Prusge -
- Europe - Services -
- National - Europe -
- Monde

Animation : Cécile Livoir
Participant : Bernard AIME

Équipes sollicitées :

- MAIF
- CARREFOUR MARKET
- COMPASS

Fédération
des Services

Cfdt

[RESPECTÉS]



L'Hyper !

